



Date du constat :     :/   /           , en présence de (fonction, unité de rattachement) :

Nom de l'enquêteur (fonction, unité de rattachement) :

Travaux :

- Nature : ➔ Type :
- Localisation par rapport au service :
  - Date de l'intervention :

Plan de l'établissement :

- Ou confère services travaux concernés.

Niveau de risque évalué :

- ➔

<b>DEUXIEME ETAPE : Choix des mesures de prévention</b>
---

--	--	--	--

Risque			
Niveau de risque évalué (1, 2, 3, 4, 5)	Fermeture Service ou secteur à risque (oui, non)	Mesures d'isolement Zones de travaux (maximales, minimales)	Mesures de protection du service à risque (communes, spécifiques)
1	Non	Minimales	Communes
2	Non	Maximales	Communes
3	Non	Minimales	Spécifiques
4	Non	Maximales	Spécifiques
5	Oui	Variables selon proximité d'un autre service à risque	Limitées au mobilier et équipements

➔ **Mesures retenues :**

- d'isolement de la zone de travaux
  - maximales
  - minimales
  - variables
  
- de protection du service à risque
  - fermeture
  - limitées
  - communes
  - spécifiques

Spécialité :  
Niveau :            - Unité :  
Centre hospitalier de :

Le    /    /

Les mesures de  
prévention

☞ **Mesures d'isolement de la zone de travaux : niveau de risque :**

Mesures d'isolement de la zone de travaux	ou i	no n	commentaires
Arroser le chantier			
Evacuer les gravats et autres déchets protégés			
Tenir fermée le temps des travaux chacune des portes des salles n° :			
Scotcher l'encadrement des portes n :			
Scotcher l'encadrement des fenêtres des salles n :			
Neutraliser les aspirations des fenêtres les plus proches du chantier.			
Recouvrir d'un film polyane le matériel qui n'aura pas pu être mobilisé pendant le temps d'intervention des ouvriers			
Mettre en place une cloison en placoplâtre			
Réaliser un test à la fumée pour vérifier l'étanchéité de la zone :			
Vérifier et isoler les zones de traitement d'air			
Vérifier toutes les ventilations et extractions des bâtiments dans les semaines précédant le début des travaux : changement des filtres, calfeutrage des prises naturelles d'air extérieur donnant directement sur la zone de travaux			
Mettre en place un circuit ouvrier et matériel			
Interdire à tout le personnel de chantier le secteur " hospitalisation »			
Prévoir des sanitaires spécifiques			
Informier et sensibiliser les responsables et les ouvriers de chantier au risque d'aspergillose lié aux travaux hospitaliers			
...			

☞ **Mesures de protection du service à risque : niveau :.**

Mesures de protection du service à risque	ou i	no n	commentaires
Prévoir, le temps des travaux, l'arrêt de l'activité dans les salles n°:			
Le temps des travaux tenir, fermée chacune des fenêtres des pièces n°:			
Prévoir, pendant les travaux, l'évacuation de tous les dispositifs médicaux stériles			

des salles n° :			
Lors des travaux, éviter le stockage des chariots (soins, nursing...) et lits des patients dans les couloir de l'unité d'hospitalisation			
Prévoir et respecter un circuit patient, personnel, et matériel spécifique			
Maintenir fermées les portes du couloir et des divers locaux (salles de stockage, chambres patients, de soins...) donnant sur les travaux			
Prescrire frottis nasal, examen d'expectoration et lavage bronchoalvéolaire chez les patients à risque, et/ou patients en attente de greffe			
Limiter l'admission de patients à risque aspergillaire, ainsi que les patients insuffisants respiratoires et/ou cardiaques sévères			
Sensibiliser les agents à la prévention du risque aspergillaire par un entretien des locaux adapté			
Effectuer un balayage humide bi-quotidien des lieux de passage (entrées, couloirs)			
Surveiller l'empoussièremment macroscopique des locaux en lien avec le service d'hygiène			
Effectuer un grand nettoyage en fin de travaux			
Réaliser des prélèvements d'environnement air et/ou surfaces dans les zones :			
X services de soins seront surveillés à 10 jours par un prélèvement d'air du couloir principal, à la recherche de colonies aspergillaires (qui seront gardées pour d'éventuelles comparaisons avec les souches isolées en mycologie) ; précédé d'une mesure préalable de référence 15 jours avant le début du chantier			
Programmer une visite des locaux pour leur remise en service le :			
Prévoir la réutilisation des salles n : le :			

**Remarque(s) :**

**Recommandations à valider par le Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales, dans sa séance du :**